

à remettre **IMPÉRATIVEMENT** au professeur qui assurera le 1^{er} cours de la matinée- du **MERCREDI 06 SEPTEMBRE 2023** pour les classes de 6^{ème}- du **JEUDI 07 SEPTEMBRE 2023** pour les classes de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}

(doc qui sera récupéré en classe par la vie scolaire)

Année Scolaire 2023/2024

STATUT ET RÉGIME DE L'ÉLÈVE :

NOM:

Prénom:

classe:

2 éléments conditionnent la présence de votre enfant au sein du collège:

- le "**statut**" de l'élève fait référence à sa qualité d'externe ou de demi pensionnaire
- le "**régime**" de l'élève fait référence aux autorisations que vous nous confiez pour que votre enfant puisse ou non entrer plus tard/ sortir plus tôt, selon son emploi du temps
(fiche explicative qui vous a été donnée de couleur jaune)

CHOIX du **STATUT** de l'élève →☐ Externe☐ Demi pensionnaire

(le choix du forfait DP4 /DP5 se fait sur le document « demi-pension »)

CHOIX du **RÉGIME** de l'élève

Après avoir pris connaissance des caractéristiques des 3 types de régimes proposés, nous choisissons pour notre enfant.

(cocher le régime choisi) →

☐ **RÉGIME 1**

(8h-17h)

☐ **RÉGIME 2***

(EDT habituel)

☐ **RÉGIME 3**

(sorties possibles en cas de modif EDT)

***attention R2**: les demandes des parents pour "sortir plus tôt" ne seront prises en compte uniquement pour une demi-journée complète libre

Choix des options complémentaires :

Options pouvant être combinées au régime 2 ou 3

(cocher le régime choisi) →

☐ **OPTION 8h15**☐ **OPTION 17h**

(valable pour tous les jours de la semaine)

Option « 18h »

Vous souhaitez que votre enfant reste dans l'établissement jusqu'à **18h**, sous la responsabilité d'un assistant d'éducation ;

Indiquez le ou les jours de la semaine concernés →

LUNDI

MARDI

JEUDI

VENDREDI

TOUT CHANGEMENT DE RÉGIME NE SERA PRIS EN COMPTE QU'AUX MOMENTS DES PETITES VACANCES

Nom du responsable:

date et signature: